

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2013**

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 12 juin 2013, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Mardi 18 juin 2013, à 20 heures 40, sous la présidence de Monsieur Emmanuel HERVIEUX, Maire.

Présents : Mrs : Emmanuel HERVIEUX, Thierry PICHON, Christophe MENAGER, Christian MARCILLE, André VILLARD, Patrick DAVID, Bernard GUERTON, Michel CHAMBRIN.
Mme Christiane BERTHEAU.

Absents excusés : M. Gérard BAZIN (pouvoir à Mr Emmanuel HERVIEUX), M. Pierre COISNON, Christophe ROUILLON (suppléant de Teillay le Gaudin), Mmes Priscilla MALLET et Anne DELORME (suppléante d'Allainville-en-Beauce).

Nombre de conseillers en exercice :	14
Nombre de conseillers présents :	9
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votants :	9

Monsieur Christophe MENAGER a été nommé secrétaire de séance.
Le compte rendu de la séance du 27 mai 2013 est approuvé à l'unanimité des présents.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

I-DELIBERATIONS :

Suite aux exposés du Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1) Registre Internet (RIF)

D'adresser le courrier de demande de dénonciation proposé par la SCP CASADEI, 6 Rue du Colombier - 45000 ORLEANS, cabinet d'avocats à la société de Registre Internet Français et d'inscrire les dépenses nécessaires aux frais d'honoraire à l'article 6226 du budget de la Commune.

2) Contrat de maintenance et de prestations de services

D'accepter le contrat de maintenance et de prestations de service de l'entreprise SEGILOG pour une période de trois ans, les coûts annuels approuvés sont :
Pour la cession du droit d'utilisation : 2 826.00 € HT inscrit à l'article 2051 du budget principal.
Pour la maintenance et formation : 314.00 € HT inscrit à l'article 6156 du budget principal.

3) Parc Informatique

De passer contrat avec l'entreprise DELIXIR, pour le renouvellement du parc informatique du Secrétariat de la Mairie, pour une durée de trois. Les coûts annuels sont:
Pour la location du matériel 3 282.48 € HT inscrit à l'article 6135 du budget principal.
Pour la maintenance du matériel 1 688.40 € HT inscrit à l'article 2051 du budget principal.

4) Décisions modifications budgétaires

De voter les modifications budgétaires suivantes :

BUDGET EAU :

- du chapitre 023, article 2315 programme 201303 « Raccordement Rue Arconville » - 4 656 €
- vers le chapitre 023, article 2315 programme 201308 « Travaux Rue des Ecoles » + 4 656 €

BUDGET PRINCIPAL :

- du chapitre 021, article 2188 prog. 201305 « Acquisition lave-vaisselle » - 1 500 €
- vers le chapitre 023, article 2315 prog 201203 « Eclairage public » + 1 500 €

- du chapitre 23, article 2315 prog. 201205 « M.O Avenue d'Arconville » - 2 278 €
- vers le chapitre 23, article 2315 prog.201306 « Travaux Rue des Ecoles » + 2 278 €

5) Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiviers

D'accepter la modification de l'article 17 du syndicat mixte pour l'aménagement et le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais ainsi qu'il suit : "Le siège est fixé au 48 bis, Faubourg d'Orléans à Pithiviers (45300)".

II - DEVIS:

Les membres du conseil municipal, ont adopté les différents devis :

1) La Maison de la Piscine

Petit matériel pour séance « Bébé nageur » pour la somme de 419.21 € TTC.

2) Société FICHER SCIENTIFIC

Produits nitrite pour la STEP pour la somme de 156.56 € TTC

3) SICAP

Raccordement du branchement neuf Salle des Associations pour la somme de 4 082.53 € TTC.

4) Société LYONNAISE DES EAUX

Fourniture et pose d'un panier dégrilleur pour la somme de 1 741.38 € TTC.

5) Moreau Extincteur

Extincteur Commune d'Allainville en Beauce pour la somme de 211.00 € TTC

6) AFL FOESSEL

Caisson cloison mur mobile pour la salle des Associations pour la somme de 1 622.45 €.

7) YOU SAUVETTE

Enrobé Rue des Ecoles pour la somme de 657.80 € TTC ;

8) YOU SAUVETTE

Reprise d'un affaissement de voirie (tranchée ancienne) Rue de la Fontaine pour la somme de 2 631.00 € TTC.

III - AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire communique aux conseillers

- ⇒ le nouveau mode de scrutin des élections municipales et communautaires qui indique l'obligation de listes bloquées et le respect de la parité absolue.
- ⇒ les dates de permanences de Madame la Députée, soit les 7 juin, 11 octobre et 6 décembre 2013.
- ⇒ l'arrivée au 4 juin 2013, de Monsieur Sébastien COSSAT, animateur à la MJC.
- ⇒ La réponse de Monsieur Jean-Pierre SUEUR, Sénateur à Monsieur le Maire, sollicitant une demande d'aide au financement des travaux d'aménagement de l'Avenue d'Arconville.

IV - DATES A RETENIR

- ⇒ Conseil d'école primaire : Jeudi 20 juin 2013 à 18h30
- ⇒ Assemblée Générale du CAO : Samedi 29 juin 2013 à 19h00.

V - TOUR DE TABLE :

- ⇒ Madame Christiane BERTHEAU propose d'aménager les allées aux abords du Columbarium et du Jardin du Souvenir par des gravillons. Après une étude quant au prix et à la quantité de gravillons nécessaire, un devis sera présenté lors du prochain conseil.

Fin de la séance à 22h30.

Fait à Outarville, le 21 juin 2013

Le Maire,

Dr Emmanuel HERVIEUX

SEANCE du 18/06/13	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Emmanuel HERVIEUX	1	1			
Thierry PICHON	1	1			
Christiane BERTHEAU	1	1			
Gérard BAZIN	0	1	1	Mr HERVIEUX	
Pierre COISNON	0	0	1		
Christophe MENAGER	1	1			
Priscilla MALLET	0	0	1		
Isabelle MARQUES	1	1			
André VILLARD	0	0	1		
Anne DELORME	0	0	1		
Christian MARCILLE	1	1			
Chantal IMBAULT	0	0			
Patrick DAVID	1	1			
Bernard GUERTON	1	1			
Michel CHAMBRIN	1	1			
Christophe ROUILLON	0	0			
TOTAUX	9	10	5		